

	<p align="center">Ligue Régionale Grand Est de Basketball Maison Régionale des Sports 13 Rue Jean Moulin – 54510 Tomblaine</p>
	<p align="center">Commission Régionale des Officiels</p> <p align="center">11 octobre 2019 à Strasbourg (Arbitres)</p> <p align="center">22 octobre en visioconférence (OTM)</p>
<p>PROCES-VERBAL</p>	

Ce PV de réunion de CRO est divisé en deux parties car les réunions de travail concernant les arbitres et les OTM ont été séparées pour cette fois.

A Strasbourg, le 11 octobre 2019 (partie Arbitres)

Présents : Valentin ABID, Candice DIEUDONNE, Geoffroy GABEL, Gérard NAAS, Guillaume SCHEER

En visio : Jonathan STAUDT

Excusés : AMGHAR Nadia, Laetitia BAERMANN, Léo BAR, Béatrice BETTIOL, Marie-Paule HESCHUNG, Mathieu HOCHENAUER, KIRSCH René, Yann MONTAGNE, Fanny MOUGINOT, Thierry PONS

La séance a débuté à 19h00 à la Maison des Sports à Strasbourg.

1. Gestion des formations

a. Perfectionnement – Automnales

La formation arbitre pendant les automnales est ouverte aux deux dernières promos d'arbitres régionaux ainsi qu'aux absents lors des JAPS et rattrapage JAPS

14 inscrits

Formateurs : Ishan MEYER & Christophe CETIN

Programme :

9H30-10H ACCUEIL, EMARGEMENT
10H-11H AUTORITE POSITIVE
11H15-12H PREPA MENTALE (avec entraîneurs)
12H-14H REPAS
14H-15H30 GESTION DES ACTEURS DU JEU
15H30-16H30 QUIZ VIDEO
16H30-17H RATRAPAGE TEST PHYSIQUE

b. Formation territoriale

i. Planning

Planning :

La formation aura lieu sur 4 journées en 4 mois. Le calendrier est unique mais sur plusieurs lieux (1 par secteur). Il est envisagé de faire la dernière sur un lieu unique pour favoriser les échanges entre anciennes ligues.

- Dimanche 3 novembre 2019
- Dimanche 24 novembre 2019
- Dimanche 22 décembre 2019
- Dimanche 16 février 2020

Mails d'information fait aux CDO pour qu'ils valident la liste de leurs candidats. Bémol : Certaines CDO ont une journée de formation départementale le 3 novembre (CDO68 et CDO54). Il faudra leurs communiquer nos dates de formation et voir les leurs afin établir le calendrier complet et éviter ce genre de problèmes.

Salles et intervenants :

Un formulaire a été envoyé à tous les formateurs pour connaître leurs disponibilités.

Pour la journée n°1, les lieux choisis sont :

- Tomblaine pour le secteur Lorrain : gymnase et salle de cours OK
- Reims pour le secteur CA : en attente confirmation de la demande de réservation au CREPS
- Pour le secteur Alsace : Candice et Yann sont en recherche

Pour les journées 2, 3 et 4 : un appel aux clubs pouvant nous accueillir a été fait.

Contenus de formation :

Oral : fondamental dans l'évaluation – l'arbitre doit pouvoir s'exprimer en situation de stress.

ii. Inscription

Lundi 14/10, un mail sera envoyé aux CDO pour transmission du lien d'inscription à leurs candidats. Le formulaire sera également publié sur le site LRGEB et sur FB pour une meilleure diffusion de l'information. La liste des candidats sera validée en accord avec les CDO comme discuté avec eux lors de la réunion de CRO d'août.

Date limite des retours inscription : 26/10/2019

iii. Coût

S'harmoniser sur les tarifs IRFBB, inclure coût des observations, prévoir une dotation = 200€

c. Formation Potentiel

i. Constituer groupe potentiel

AFIRI	Adel
AUBRIET	Baptiste
CESARD	Damien
ELINEAU	Florian
KEMPF	Charline

LAIGASSE	Emma
LUX	Arthaud
MARDON	Jeanne
MONNET	Lucas
PAULUS	Lucas
PAWLAK	Bryan
PORET	Jessica
RAMBAUT	Vincent
SENER	Matthieu
SCHOETTEL	Alexandre
SCHWAAB	Quentin
WEILER	Louis
WHITE	Jeremy

Réservistes :

NEROME Yann
ROCHEFEUILLE Quentin

ii. TIC&TIL

Support stage potentiel sur TIC&TIL à Reims fin février. Au programme, préparation aux épreuves, perfectionnement de la technique d'arbitrage, travail d'analyse vidéo et pratique sur les rencontres du TIC&TIL.

Prévoir coaching d'arbitres avant formation, les mettre en binôme avec des formateurs Ligue.

d. Stage de mi-saison CF

Le 18 janvier à Tomblaine

Marion Ortis n'est pas dispo – Jonathan voit s'il est disponible.

e. Stage de mi-saison territoriaux

5 janvier : voir quels formateurs sont disponibles si OK, bloquer la date et informer les arbitres.

f. Formation des CTA

La formation des CTA est à la charge des ligues.

2 CTA en Grand-Est : profils très différents 1 arbitre HN en activité et 1 arbitre avec de longues années de pratique.

Pas de réponses à apporter aujourd'hui. Interroger les CDO et invité les CTA aux prochaines réunions.

La ligue peut servir de relai/liens entre les différents départements et leurs besoins.

2. Gestion des retours

Les retours seront centralisés ainsi que les raisons et justificatifs éventuels.

En cas de retours injustifiés, ils seront étudiés par la CRO et pourront être sanctionnés comme prévu par nos règlements.

3. Gestion des désignations

Une problématique a été soulevée concernant la non-désignation en championnat territorial : faut-il privilégier les clubs formateurs aux dépens de ceux qui ne forment jamais d'officiels ou très peu ? Il est clair que des efforts doivent être faits sans toutefois exploser les coûts.

De plus, cet effort ne pourra être fait en cas de retour tardif d'un arbitre, obligeant les répartiteurs à ne plus couvrir la rencontre.

4. Evaluations et Observations

Les observations arbitres et OTM seront à envoyer à Candice, notre CTO. Elle génèrera les notes et les regroupera dans un tableau récapitulatif. Elle fera ensuite un retour des fiches d'observation :

- Avec les notes aux observateurs.
- Sans les notes aux arbitres observés.

Tous les points ayant été abordés la réunion a pris fin à 21h30.

En visio-conférence, le 22 octobre 2019 (partie OTM)

En visio : Valentin ABID, Laetitia BAERMANN, Béatrice BETTIOL, Candice DIEUDONNE, Geoffroy GABEL, Fanny MOUGINOT

Excusés : AMGHAR Nadia, Léo BAR, Marie-Paule HESCHUNG, Mathieu HOCHENAUER, René KIRSCH, Yann MONTAGNE, Gérard NAAS, Thierry PONS, Guillaume SCHEER

La séance a débuté à 19h00

1. Point sur le début de saison sur les 3 secteurs

❖ Champagne-Ardenne

Début de saison compliqué au niveau des désignations dû aux disponibilités des OTM et du faible nombre d'OTM pouvant officier. Toutes les rencontres ont pu être couvertes mais quelques fois par des officiels encore peu expérimentés.

Le niveau de pratique des équipes est de plus en plus élevé et le groupe d'OTM qualifié s'amointrit.

Questions et/ou remarques :

- Pour la signature de la feuille de marque sur e-marque V2, faut-il signer de ses initiales comme préconisé la saison dernière ou utiliser son code personnel ?
- ✓ Pas de consignes nationales à ce jour.

- Avec l'e-marque V2, il y a des problèmes pour générer les fichiers en fin de match et il y a souvent des problèmes d'envoi des feuilles de marques.
- ✓ Les bugs constatés de la V2 ne sont pas résolus à ce jour malheureusement.

❖ Lorraine

Les plannings sportifs sont "déséquilibrés" car il y a des WE avec 5 ou 6 rencontres à couvrir et d'autres WE avec seulement 2 rencontres.

La couverture des rencontres est assez simple, groupe d'OTM assez étoffé.

Des OTM régions complète les effectifs CF lorsqu'il y a besoin (1 OTM région avec 2 OTM CF).

Questions et/ou remarques :

- L'e-marque V2 est compliquée à faire fonctionner, beaucoup de bug et perte de temps par rapport à la V1

❖ Alsace

Les désignations sont parfois compliquées en raison au grand nombre d'équipes engagées en CF et une poule de NM3 essentiellement composée d'équipes Alsaciennes.

2. Plan de formation territoriale OTM

Deux publics :

- Clubs qui ont des équipes en CF (formation d'OTM club = économie des clubs sur les désignations)
- Trouver des futurs OTM, OTM club et OTM Région

Diffusion à tous les clubs et OTM déjà répertoriés.

Objectifs :

- Former des OTM Région et CF pour officier pour la saison à venir.
- Valider des OTM Région voulant officier pour leur club.
- Recycler les OTM actuels voulant bénéficier d'une formation complémentaire.
 - Flèche d'alternance et E-Marque V2 : téléchargement d'un match, utilisation du logiciel
 - Le rôle du chronométreur et chronomètre des tirs
 - Le regard croisé et procédure à trois
 - La communication et gestion de l'environnement

Problématique : Les OTM qui se sont engagés pour officier dans leurs clubs n'ont pas toujours envie de participer aux recyclages « obligatoires » type JAPS et/ou d'officier ailleurs. (Secteur ALS et CHA). Comment les motiver à s'engager pour être désignés dans d'autres clubs aux alentours ? En LOR, le ressenti n'est pas le même, la JAPS est, pour la majorité, un rdv de rassemblement où les OTM viennent chercher des informations et les nouvelles directives pour la saison à venir.

PROGRAMME DE FORMATION (en Alsace par Mathieu HOCHENAEUR et Laetitia BAERMANN) :

4 dates de formation théorique sur la période de novembre 2019 à janvier 2020 et formation pratique en février/mars 2020 en fonction du support choisi. Dates : 25 novembre, 2 et 16 décembre 2019, 6 janvier 2020 de 19h00 à 21h30

Formateurs :

- ★ Mathieu HOCHENAEUR
- ★ Laetitia BAERMANN
- ★ Sabine SIEGEL

Coût : 15€ par soirées théoriques soit un total de 60€

Lieu de formation : idéalement à la Maison des Sports à Strasbourg

Feedback de la formation de la saison dernière :

- 21 participants la saison dernière
- Formation bien accueillie par tout le monde (rôle de chacun, nouvelle règles)
- ☺ Axe d'amélioration : plus de pratique pour avoir plus de pistes de travail
 - Ajouter une pré-pratique (sur un match pour que l'OTM puisse s'auto-évaluer) en février avant l'évaluation pratique sur les finales

Adaptation sur les secteurs Lorraine et Champagne-Ardenne :

En **Lorraine**, nous garderons le même fonctionnement qu'en Alsace (4 soirées de formations). Essayer de faire un maximum de mise en pratique avec un système du tutorat si possible

Formateurs :

- ★ Betty BETTIOL (secteur Nord)
- ★ Katia HENIQUI (secteur Sud)

Dates soirées théoriques : 26 novembre, 3 et 17 décembre 2019, 11 février 2020 de 19h00 à 21h30
Pratique : sur TIC Lorrain à Verdun les 3,4,5 janvier 2020
Lieu : suivant les inscriptions

En **Champagne-Ardenne** :

Mobilisation des formateurs Champardennais pour voir si la formation peut être proposée dans les départements de la Marne et des Ardennes.
Voir les OTM HN du Nord de la Champagne qui pourraient s'en occuper.

Trouver des dates et des lieux.

Ce qu'il était pratiqué les saisons précédentes :

Formation sur des demi-journées couplées avec une rencontre en soirée. Formation théorique mise en place en début d'après-midi avec mise en pratique sur la rencontre de la soirée (mise en place d'une "double table" c-a-d des OTM qualifiés étaient désignés sur la rencontre en question et les stagiaires étaient mis en situation fictive sur la rencontre)

Avantages d'avoir plusieurs formations théoriques : mise en pratique les weekends sur des rencontres de leurs clubs ce qui permet de remonter les questions/problèmes survenus lors de rencontres sur les soirées suivantes et donc d'avoir un retour des formateurs sur des cas précis.

Validation de la formation : réussir le test théorique et le test pratique

3. Questions/remarques diverses

- Plusieurs OTM Alsaciens nous ont contacter pour savoir si la ligue organiserait une commande groupée pour les nouveaux polos. Cela n'est pas possible en raison des problématiques logistiques qui en découleraient pour la livraison.
- Betty BETTIOL fera une formation OTM lors de la formation Arbitres de la CDO57 le 3 novembre au matin.

Geoffroy GABEL
Président de la CRO
Ligue Grand Est de Basketball

